



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

Swiss Bellefontaine A & R Sàrl, à Henniez, CH-550-1055638-3 (FOSC du 22.10.2009, p. 20/5306950). Gündner Hans-Peter, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, et Swiss Bellefontaine H & W SA (CH-550-1051772-7), qui n'est plus associée, cèdent respectivement leurs 40 parts de CHF 100 et 160 parts de CHF 100 à SWISS COSMECEUTIQUE (HOLDINGS) SA (CH-550-1098097-2), à Henniez, nouvelle associée avec 200 parts de CHF 100. Montani Gilbert n'est plus gérant; sa signature est radiée. Yip Peter, dont le prénom exact est Hai Tak dit Peter, maintenant à Henniez, est élu président des gérants et continue à signer collectivement à deux. Statuts modifiés le 18 octobre 2013. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé 1'000 parts de CHF 100, dont SWISS COSMECEUTIQUE (HOLDINGS) SA (CH-550-1098097-2) est titulaire. Nouveau but: la société a pour buts: l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la commercialisation, en général, de tout produit de quelque nature qu'il soit, en particulier de produits cosmétiques et leurs dérivés, ainsi que tout service lié à ces domaines; la gestion de centres de bien être et de remise en forme (pour but complet cf. statuts). Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 18 octobre 2013 et bilan au 30 septembre 2013, présentant des actifs de CHF 104'708.30 et des passifs envers les tiers de CHF 84'708.30, soit un actif net de CHF 20'000, contre attribution à l'associée de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 18 octobre 2013. Nouvelle raison de commerce: **La Vallée International SA (La Vallée International AG) (La Vallée International Ltd)**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les clauses statutaires relatives aux prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption sont radiées. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux actionnaires. Yip Hai Tak dit Peter et Yip Bourquin Carmen, qui ne sont plus gérants, sont élus administrateurs et signent désormais individuellement. Yip Hai Tak dit Peter est nommé président. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Berney et Associés SA Société Fiduciaire, succursale de Lausanne (CH-550-1043437-6), à Lausanne.

Registre journalier no 16621 du 07.11.2013 / CH-550.1.055.638-3 / 01175845

